RAPPORT MENSUEL AU 30/06/2022

Document à caractère promotionnel

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

Axiom Obligataire – Part C (EUR)

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

VL & Perf. du mois	Encours du Fonds	SRRI[1]	SFDR[2]
1951,75 -4,77%	284 M€	Risque plus faible → Risque plus élevé 1 2 3 **4** 5 6 7 Rendement probablement plus faible / Rendement probablement plus élevé	6 **8** 9

Société de gestion	Axiom Alternative Investments
Structure juridique	SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux
Date de création de la stratégie[4]	23/07/2009
Date de création de la part	23/07/2009
Date de création du Fonds[4]	Absorption le 25/01/2019
Code ISIN	LU1876460731
Minimum de souscription	1part
Devise de la part	EUR
Frais de gestion	2%
Frais d'entrée	0% (2% max.)
Frais de sortie	0% (2% max.)
Commission de surperformance	20% (si perf. > à l'indice)
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement / Livraison	Avant 12h / Règlement J+3
Risques principaux	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignement veuillez consulter le prospectus du fonds)

Objectif d'investissement[3]

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)[5]. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

Performances historiques nettes (EUR)

Performances[7] calendaires	2018	2019	2020	2021	2022
Axiom Obligataire - C	-4,99%	8,06%	4,79%	4,23%	-10,70%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-11,87%

	Performances[7] annualisées			Performances[7] cumulées					
	3 ans	5 ans	Création	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Création
Axiom Obligataire - C	0,41%	0,80%	5,30%	-4,77%	-10,70%	-10,02%	1,25%	4,06%	95,18%
Indice de référence	-2,46%	0,28%	0,53%	-3,98%	-11,87%	-12,21%	-7,21%	1,42%	7,14%

Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)

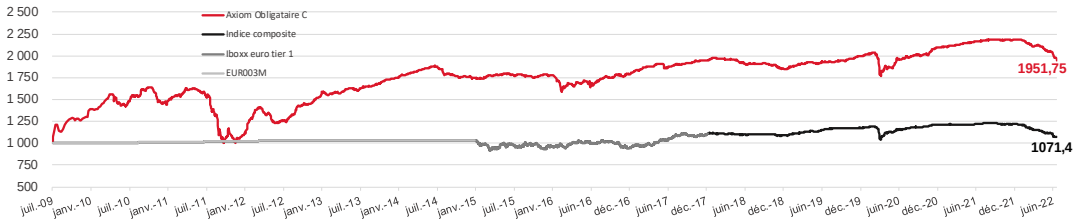

Indicateurs clés

Nombre de positions	94	Sensibilité taux	2,32
Volatilité 5 ans	3,56%	Sensibilité crédit	2,73
Volatilité 3 ans	4,34%	Rendement au call	9,09%
Ratio de Sharpe 5 ans	0,34	Rendement à perpétuité [6]	8,36%
Ratio de Sharpe 3 ans	0,20	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB-
		Rating moyen émissions (WARF)	BB

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | [1] L'échelle de risque (SRRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | [2] Se référer à la page 3 du document | [3] Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | [4] Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | [5] Informations sur les indices à l'adresse suivante : https://www.theice.com/market-data/indices | [6] Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | [7] Performances nettes de frais

AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS

Commentaire de gestion

PAUL GAGEY

Gérant du Fonds

Commentaire de marché

Le mois de juin restera pour les marchés financiers comme l'un des pires mois de ces dernières années, à l'exception de la situation inédite de mars 2020.

Il conclut un premier semestre 2022 marqué par une série de chocs et principalement l'inflation amplifiée par les conséquences de la guerre en Ukraine.

Les banques centrales, après avoir misé en fin d'année dernière sur un phénomène transitoire, sont passées à l'offensive pour contrer une hausse des prix durable et qui établit chaque mois de nouveaux records.

La FED a accéléré l'extinction de son programme d'achat d'actifs tout en remontant ses taux directeurs à un rythme inédit depuis près de 30 ans.

Ce mouvement s'est amplifié le mois dernier avec des hausses des taux directeurs multiples comme la réserve fédérale américaine qui a relevé les siens de 75 points de base, la Banque d'Angleterre de 25 points de base et la Banque Nationale Suisse de 50 points de base.

Du côté de la BCE, la première hausse des taux depuis 11 ans interviendra le 21 juillet avec +25 points de base.

En conséquence les principaux indices de crédit ont reculé fortement et celui des obligations subordonnées bancaires affiche -6,73%.

Pour l'instant, cette situation dégradée n'entame pas le dynamisme des émissions d'obligations financières grâce à des primes d'émissions élevées et à des émetteurs aux fondamentaux solides. Tous les segments sont concernés. Crédit Suisse a émis une AT1 dotée d'un coupon de 9,75% en dollars, Aviva a émis une RT1, Generali, Credito Emiliano et Vienna Insurance ont émis des Tier2, et enfin, TSB Bank la filiale britannique de Sabadell a émis une obligation senior à 5,25%. Le marché secondaire n'est pas en reste avec une multitude d'annonces de rappel par Crédit Suisse, Barclays ou HSBC par exemple.

Ce contexte permet aux obligations subordonnées financières d'embarquer des niveaux de portage rapportés aux risques très attractifs. Ce qui est loin d'être le cas des obligations d'entreprises non financières *high yield*, jugées trop risquées dans un environnement plus dur sur le plan économique.

Activité du fonds

Les tumultes de marché nous ont permis d'acquérir une obligation senior non preferred émise par Raffeisen Bank AS avec un rendement de 5 % pour une notation BBB. Nous prenons nos profits sur l'obligation perpétuelle Axa indexée sur le CMS à un prix proche du pair.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement

L'équipe de gestion et de recherche

David BENAMOU
Associé gérant
Directeur des investissements

Jérôme LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la recherche

Antonio ROMAN
Gérant de portefeuille

Adrian PATURLE
Associé
Gérant de portefeuille

Gildas SURRY
Associé
Gérant de portefeuille

Paul GAGEY
Gérant de portefeuille

Laura RAMIREZ
Analyste ESG

Axiom Obligataire

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité[1]

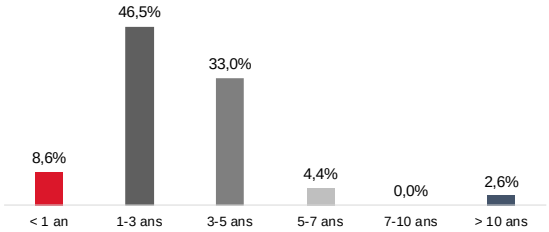

Les 5 émetteurs principaux[2]

Quatrim	3,6%
Banque International Lux	3,0%
Van Lanschot	3,0%
HLD Europe	2,7%
Deutsche Industriebank	2,5%

Répartition par subordination[3]

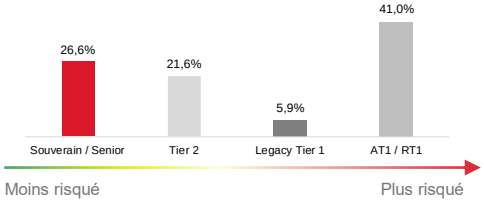

Répartition par notation[3]

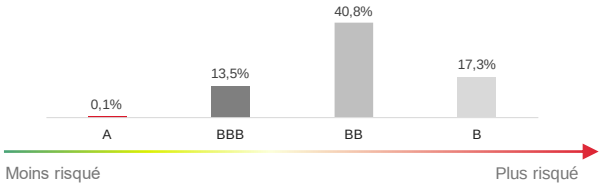

Répartition par pays[1]

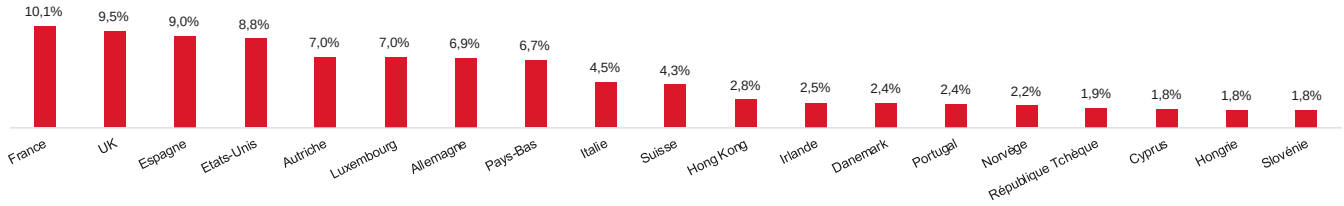

Glossaire

Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations règlementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | [1] Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | [2] Hors obligation d'Etat | [3] Uniquement titres obligataires

Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.